



COMMUNE DE ST MARCELLIN EN FOREZ

COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 JANVIER 2016

L'An deux mil quinze, le Jeudi 21 janvier 2016 à 20 heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle voûtée, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Eric LARDON, Maire.

Secrétaire de séance : Mme FAUVET

Présents : M. LARDON, Mme DE SIMONE, M. RODRIGUEZ, Mme DJOUHARA, M. AIVAZIAN, Mme DEGUIN, M. THOLOT, M. PASQUIER, Mme ASTIER, Mme CLUZEL, M. MEASSON, Mme CHARLES, M. GOUJON, M. ECKERT, Mme VALETTE, M. TETE, M. DE MAZENOD, Mme DEHAN, Mme PLUCHAUD, M. VILLARD, Mme SOLVIGNON, Mme FAUVET, M. JANIN, Mme GIBERT, M. COMBETTE, Mme DACQUIN, M. GARBAY.

Nombre de conseillers en exercice : 27

Ordre du jour

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 17 DECEMBRE 2015

Le compte-rendu du Conseil Municipal du 17 décembre 2015 est approuvé à l'unanimité des membres.

1- PATRIMOINE COMMUNAL - CESSION D'UNE PARCELLE DE TERRAIN SITUÉE RUE DES TUILERIES A MONSIEUR MOUSSA

A l'unanimité des membres, le Conseil Municipal approuve la vente de la parcelle AS 176, d'une superficie de 943 m², située rue des Tuileries, à l'entreprise BETG représentée par Monsieur Moussa au prix de 27 € le m².

2- ACCESSIBILITE DES BATIMENTS RECEVANT DU PUBLIC – ELABORATION DE L'AGENDA D'ACCESSIBILITE PROGRAMMEE DE LA VILLE SAINT MARCELLIN EN FOREZ - APPROBATION

Dans le cadre de l'accessibilité des Etablissements Recevant du Public (ERP), le Conseil municipal approuve, à l'unanimité des membres, l'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) permettant de rendre accessibles les ERP. Les travaux d'un montant total de 433 500 € H.T. seront réalisés sur 6 ans. Des dossiers de demandes de subventions pourront être déposés.

3- VIE MUNICIPALE - DÉNOMINATION DE LA SALLE DES FETES

En hommage à Bernard ROUBY, Adjoint de 1995 à 2008, Conseiller municipal de 2008 à 2014 puis membre du CCAS, décédé le 10 mars 2015, le Conseil Municipal approuve la dénomination de la salle des Fêtes : « Salle des Fêtes Bernard ROUBY ».

Au cours de toutes ces années, Bernard ROUBY a participé à de nombreuses réalisations communales notamment la salle des Fêtes.

4- ENFANCE – JEUNESSE / CONVENTION DE GESTION DU CENTRE DE LOISIRS LA RUCHE

A l'unanimité des membres, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres, la convention d'objectifs à intervenir entre la commune et l'Association Familles Rurales pour la gestion du centre de Loisirs La Ruche, pour l'année 2016.

5- MARCHÉS PUBLICS - RENOUELEMENT DE L'ADHÉSION A LA SOLUTION DE DEMATERIALISATION DES MARCHES PUBLICS MISE A DISPOSITION GRATUITEMENT PAR LE DEPARTEMENT DE LA LOIRE

A l'unanimité des membres, l'Assemblée approuve le renouvellement de l'adhésion à la solution de dématérialisation des marchés publics mise à disposition gratuitement par le Département de la Loire.

6- INTERCOMMUNALITÉ - MODIFICATION DES STATUTS DE LA CALF

A l'unanimité des membres, le Conseil Municipal approuve les nouveaux statuts de la Communauté d'agglomération Loire Forez, approuvés en conseil communautaire le 15/12/2015.

7- MODIFICATION DES MONTANTS D'ATTRIBUTION DE COMPENSATION VERSÉS AUX COMMUNES DE MONTBRISON ET DE SAINT JUST SAINT RAMBERT (TRANSFERT DE CHARGES LIÉS AUX MÉDIATHEQUES TÊTES DE RESEAU)

A l'unanimité des membres, le Conseil Municipal approuve le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) avec la modification des montants d'attribution de compensation versés aux communes de Montbrison et St Just St Rambert dans le cadre du transfert de charges liées aux médiathèques Têtes de Réseau ; le montant d'attribution de compensation ne changeant pas pour la commune de St Marcellin en Forez.

8- FINANCES – SOUSCRIPTION D'UN PRET

A l'unanimité des membres, l'Assemblée approuve la souscription d'un emprunt auprès de la Caisse Française de Financement Local pour refinancer les contrats de prêt initialement contractés auprès de DEXIA (Montant : 1 507 376,94 €).

9- INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- Prochains Conseils Municipaux :
 - * Mercredi 10 février 2016 à 20h00.
 - * Jeudi 24 mars 2016 à 20h00
- Date des vœux au monde économique : 22 janvier 2016

St Marcellin en Forez, le 22/01/2016

Le Maire,
Eric LARDON